



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

technologie

Question écrite n° 86347

## Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préconisations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant la pédagogie numérique. Le CESE préconise que le développement de notre stratégie numérique s'appuie aussi bien sur le développement de France université numérique (FUN), que sur celui des UNT. Selon le rapporteur, les universités numériques thématiques (UNT) devraient être accompagnées et financées afin que dans l'ensemble des grands secteurs de formation soient numérisés les enseignements nécessaires à la réussite des étudiants. Il recommande également que le développement des UNT, sans se substituer au présentiel, permette un accès plus homogène à l'enseignement supérieur dans les territoires enclavés ou éloignés de la métropole comme l'outre-mer. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86347

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 août 2015](#), page 5842

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)